

Le hotspot



par Comminter

Une large gamme

Comminter est devenu un acteur innovant du secteur des télécommunications en développant sa propre gamme de produits dans l'internet public et l'internet collectif.

- Développé en partenariat avec Netgear, le hotspot IciWiFi apporte une solution économique aux petites entreprises et aux collectivités qui souhaitent proposer un accès public.
- Le serveur i-Access a été conçu pour les grands comptes : ensembles immobiliers, campings, hôpitaux ou encore les administrations qui ont besoin de fournir un accès internet à un grand nombre d'utilisateurs. Ses nombreuses fonctionnalités répondent aux besoins d'évolution et de convergence des réseaux d'entreprise.

Comminter est l'un des pionniers de la gestion des installations internet et du wifi dans les CHR, les résidences étudiantes, les campings, les gîtes ruraux depuis 2004.

Nos 900 installations déjà réalisées gèrent plus de 10 000 connexions chaque jour. Elles ont permis de créer plusieurs centaines de milliers de comptes utilisateurs.

Les solutions « clés en main Comminter » facilitent les installations. L'ensemble des éléments actifs : points d'accès wifi indoor ou outdoor, contrôleur, switchs sont livrés paramétrés et prêts à être posés.

Comminter réalise elle-même certaines installations complexes et dispose d'un réseau national d'intégrateurs et de revendeurs qualifiés.

Des services d'opérateur

Les produits Comminter intègrent un portail captif offrant aux utilisateurs un accès wifi sécurisé. L'accès à internet peut être gratuit ou payant, avec ou sans durée limitée.

« L'expérience utilisateur » est de très haut niveau.

L'entreprise assure un véritable service d'opérateur de télécommunications en réalisant en lieu et place de ses clients le stockage des traces de consultations imposé par la loi.

En tant qu'opérateur, Comminter apporte un suivi quotidien sur l'ensemble de ses produits ce qui garantit la qualité et la pérennité des services wifi de ses clients.

Le matériel

Avec l'explosion des PC portables et autres smartphones les besoins d'accès à internet sans fil se multiplient :

- *l'Hexagone compte 7 millions d'utilisateurs de smartphones (48 % de plus qu'il y a un an).*
- *92 % des étudiants, 85 % des commerciaux sont équipés de PC portables.*
- *30 % des touristes ont emporté leur PC en vacances en 2011, ils seront 50% en 2012.*

Comment offrir à des visiteurs, à des clients ou à des résidents un accès wifi en toute sécurité ?

Le hotspot IciWifi apporte une solution économique aux CHR, aux petites entreprises et aux collectivités qui souhaitent sécuriser et maîtriser leurs accès wifi.

Le hotspot est un routeur Netgear à la norme N. Sa mémoire interne, la plus importante du marché, et son processeur de dernière génération lui procurent une très grande stabilité. Il peut supporter plusieurs dizaines de connexions.

De par ses connexions Ethernet Gigabit, ses 3 antennes intégrées en N-300 Mbps lui permettent de rayonner sur une surface de 100 à 200 m² selon les configurations du lieu d'installation.

En option, Cominter propose ses « Solutions clés en main » qui permettent de couvrir un bâtiment en wifi, une place ou un camping en extérieur.

Installation simple et immédiate

L'installation a été simplifiée au maximum et ne demande pas compétence informatique.

Le hotspot se branche directement sur une box ADSL (quelque soit le fournisseur d'accès). L'exploitant crée son « compte Hotspot » en ligne. Cette procédure lui permet de choisir le mode de fonctionnement de l'accès wifi.

Une assistance téléphonique est mise à disposition de l'exploitant lorsqu'il active son hotspot afin de contrôler s'il est bien identifié et reconnu par nos serveurs.

Le portail captif IciWifi

Le hotspot intègre le portail captif IciWifi développé par Cominter.

Le portail présente à l'utilisateur les modalités d'accès et lui demande de créer son compte en s'identifiant. L'établissement est totalement déchargé de la gestion des utilisateurs et de leur identification.

Une fois son compte créé, l'utilisateur est reconnu par l'adresse matérielle (MAC) de son périphérique à chacune de ses connexions. Il n'a plus besoin de saisir ses identifiants (adresse e-mail et mot de passe).

La page d'accueil intègre le logo de l'établissement, avec un lien direct vers son site web, le nom de l'utilisateur et un moteur de recherche.

Le portail s'adapte à tous les terminaux mobiles et à leurs différents formats d'écran.



Portail permettant la création du compte utilisateur

Choix d'accès à votre service Wifi

Le portail IciWifi offre la possibilité au gestionnaire du hotspot de choisir son mode de fonctionnement :

Accès gratuit :

- Accès libre sans code.
- Accès avec un code d'accès commun. L'exploitant décide d'un code unique « établissement » pour tous ses clients.
- Accès avec code individuel. Chaque client dispose d'un code d'accès spécifique. L'exploitant définit la durée de validité de chaque code.

Accès payant :

- L'exploitant indique, sur le code individuel, le prix qu'il souhaite vendre le ticket.
- L'option « paiement en ligne » :
 - › La procédure est très simple. L'exploitant ouvre un compte Paypal.
 - › L'utilisateur achète son abonnement en ligne (4 durées sont possibles sur le portail). Il paye par carte bancaire ou par Paypal.

Gestion des tickets & code commun

Lorsque l'exploitant choisit l'accès avec code. Il édite ses tickets en se connectant à une interface de gestion (adresse et code fournis par Comminter).

L'exploitant peut ainsi imprimer autant de tickets qu'il le désire et choisir sa durée de validité (par minute, par heure, par jour, par mois).

Important :

- Un code d'accès n'est valable que pour un périphérique.
- L'utilisateur est reconnu à chaque utilisation. Il n'a plus besoin de ressaisir son code pendant sa durée de validité.
- Le choix d'accès à Internet est modifiable gratuitement par appel à la hotline Comminter.
- Il est possible de cumuler deux types d'accès (pour un camping : tarif différent entre les résidents et les locatifs).
- Un calendrier permet d'ajuster l'ouverture du Wifi aux besoins de l'exploitant.

Création de ticket(s) de connexion [?]

Nom de l'établissement	Destination Haute Maurienne	Valider
Nombre de codes à créer	1	
Code	q454fc	
Condition d'utilisation	Commun	
Durée	1 Heure	
Commentaire		

Filtrage de contenus

Committer gère ses propres serveurs de sécurité. Ces serveurs administrent des blacklists actualisées quotidiennement. Ces blacklists empêchent les utilisateurs d'accéder à des contenus jugés « illégaux ».

Les catégories de contenus bloqués par défaut sont les suivants :

- Sites de liens vers des téléchargements ne respectant pas les droits d'auteur (musique, film, série, logiciel)
- Sites à caractère raciste, antisémite, incitant à la haine.
- Sites décrivant des moyens de créer du matériel dangereux (explosif, poison, etc.).
- Sites proposant ou incitant à prendre de la drogue.
- Sites de piratage et d'agression informatique.
- Sites qui injectent des malwares
- Sites de phishing, de pièges bancaires, ou autres.
- Sites de logiciels pirates.

Le choix de filtrage des sites adultes allant de l'érotisme à la pornographie est laissé à l'administrateur.

Quand un utilisateur souhaite accéder à un contenu blacklisté, il est automatiquement redirigé vers une page contenant un message d'erreur.

D'autre part, IciWifi bloque les ports des principaux logiciels de téléchargement illégaux.

L'interface d'administration du hotspot

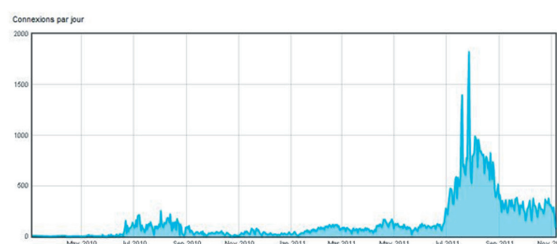
Le portail IciWifi comprend une interface d'administration destinée aux personnes qui exploitent le hotspot sur le site. Cette interface est accessible depuis n'importe quel périphérique connecté sur Internet. Elle permet à l'exploitant sur site :

- de connaître le nombre de comptes créés sur le site ;
- d'afficher les connexions journalières réalisées par le hotspot depuis son activation ;
- d'afficher le mode de fonctionnement choisi ;
- d'éditer les tickets de connexions.

Les statistiques de connexion

Le portail IciWifi intègre les statistiques suivantes :

- Historique du nombre d'utilisateurs connectés sur le portail IciWifi heures par heures depuis 7 jours.
- Historique de connexion par jour depuis la mise en place du hotspot.
- Nombre de comptes créés par le Hotspot depuis son activation.
- Graphique des connexions.



Inscription sur les annuaires des hotspots

En choisissant IciWifi, l'établissement sera référencé sur les sites annuaires de hotspots et sur <http://www.iciwifi.com> avec sa géolocalisation, son logo et la présentation de l'établissement.

Plusieurs centaines de milliers de clients ont déjà créé un compte Iciwifi et utilisent ce site pour trouver les hotspots IciWifi leur permettant de surfer sereinement lors de leurs déplacements.

Le respect des lois en vigueur

Les lois anti-terroristes et HADOPI

Depuis la loi du 23 janvier 2006, les établissements qui offrent un accès Internet sont soumis aux mêmes obligations que les opérateurs de communications électroniques classiques. Ils peuvent être amenés à répondre à une réquisition pour fournir les traces des consultations de clients qui auraient utilisés l'accès Internet mis à disposition pour commettre une infraction (terrorisme, pédophilie, cyber délinquances diverses...).

La loi HADOPI a complexifié la mise à disposition de l'internet public. Le décret du 5 mars 2010 impose la mise en place d'un « Système de gestion des mesures pour la protection des œuvres sur internet » sur lequel seront enregistrées les données à caractère personnel et informations relatives aux abonnés recueillies auprès des opérateurs de communications électroniques par l'HADOPI. Selon le décret du 5 mars 2010, la Loi HADOPI demande aux FAI de conserver les noms de famille, prénom, adresses électroniques, coordonnées téléphoniques...

Le décret du 24 mars 2006 n'a pas retenu l'hypothèse consistant à demander aux exploitants de relever l'identité de leurs clients. Il prévoit seulement la conservation des « données permettant l'identification » sans plus de précision. Il s'agit donc, pour les « fournisseurs d'accès wifi » de recueillir des informations qui, mises bout à bout, constituent un faisceau d'indices permettant l'identification de l'utilisateur afin de répondre à l'esprit des lois.

Pour répondre à l'esprit de ces deux lois, Comminter assure les procédures suivantes :

L'identification de l'utilisateur

Le portail IciWifi demande une identification précise de l'utilisateur par la création d'un compte. Il reprend l'état d'esprit et les recommandations des textes de lois soit :

- Nom, prénom et adresse email
- N° de téléphone, code postal et date de naissance.

L'interdiction d'accès aux principaux sites de téléchargements

Dans l'esprit de la Loi HADOPI, IciWifi a mis en place des procédures qui interdisent l'accès aux principaux sites de téléchargements illégaux ou respectent pas les droits d'auteur.

L'interdiction de consultation des sites à caractère illégal

Le hotspot est équipé d'un système de filtrage de sites web illicites tel que :

- Les sites pédophiles, racistes ou d'incitation à la haine raciale, à la violence, ou l'apologie de crimes, ou ayant rapport avec la drogue ou du matériel dangereux...
- Les sites de piratages informatiques, d'arnaque à la carte bancaire ou d'usurpation d'identité.

La conservation des logs dans un datacenter sécurisé

Les traces de consultations sont des données « sensibles ». Pour des raisons de sécurité, il est souhaitable que ces données ne soient pas stockées dans l'établissement, pour éviter qu'il ne devienne une cible qui contient des données à détruire.

Avec le portail IciWifi les logs sont stockés en temps réel dans un datacenter sécurisé et sauvegardés pendant un an conformément au décret du 24 mars 2006.

Comminter fournit les traces de consultations aux autorités

Ces procédures permettent la sécurisation du service wifi. Comminter apporte un véritable service en s'engageant contractuellement, en lieu et place de son client, à conserver les logs pendant un an et les fournir si besoin aux autorités.

Filtrage de sites pornographiques

Pour les lieux qui souhaitent interdire la pornographie, Comminter a mis en place une option de filtrage des sites à caractères pornographiques. Il suffit de l'activer pour interdire l'accès à ce type de site.

Informatique et liberté

Comminter déclare l'ensemble de ses fichiers à la CNIL.

Avantages pour l'exploitant

- Pas de gestion des utilisateurs. Ils sont autonomes.
- L'interface d'administration est accessible depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet.
- Quatre modes de fonctionnement (certaines modes de fonctionnement sont cumulables).
- Possibilité de facturer les utilisateurs.
- Des statistiques complètes.
- Le filtrage de contenus (incitation à la haine, violence, pornographie).
- Conformité aux lois en vigueur.
- Conservation des logs sur des serveurs distants.
- Engagement contractuel pour fournir les logs aux autorités.
- Protection du réseau informatique de l'exploitant s'il partage son accès internet avec l'accès wifi public.

Avantages pour les utilisateurs

- L'« expérience utilisateur » est de très haut niveau.
- Connecté en moins de 3 secondes sur internet.
- Le portail s'adapte à tous les terminaux mobiles et s'affiche aux différents formats (ordinateur portable, Smartphone, tablette).
- Compatible avec tous les navigateurs (Internet Explorer, Firefox, Chrome, Safari, Opéra, etc.).
- Le portail est traduit en 5 langues (français, anglais, allemand, espagnol, néerlandais).
- Redirection des emails pour une utilisation transparente des clients mails.
- Une navigation fluide et sans contrainte.
- Isolation entre les différents utilisateurs.

Avantage pour un groupe ou une enseigne

Pour un groupe ou une enseigne, Comminter développe des thèmes personnalisés. Le hotspot devient le hotspot de l'enseigne avec des possibilités d'actualisation.

Un parc de hotspots devient un outil de marketing d'une force incomparable avec différents types d'actions possible, comme de la publicité sur portail et l'exploitation du fichier des utilisateurs.

Le contrat de service

Comminter assure par son contrat de services le bon fonctionnement du service wifi. En cas de problème, l'exploitant dispose d'une hotline facilement accessible. Le contrat lui permet de se reposer sur une entreprise spécialisée qui se charge de fournir aux autorités concernées les logs de consultations en cas d'obligation.

La maintenance préventive

Les serveurs de Comminter sont hébergés dans un datacenter sécurisé (datacenter de 9Télécom à Cesson Sévigné). Les outils informatiques de haut niveau ont été mis en place afin de superviser et de contrôler le bon fonctionnement des hotspots.

- Un serveur de sauvegarde de logs redondant.
- Un serveur d'identification (portail IciWifi) redondant.
- Des liaisons fibres 100/100 et 10/10.

Le stockage des logs

Les traces de consultations (logs) sont stockés en temps réel et sauvegardés pendant un an conformément au décret du 24 mars 2006.

La hotline

Une hotline est mise à disposition (prix d'un appel local depuis un fixe), cette hotline est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 19h. Pour les appels passés le week-end, les messages laissés sont transférés vers le personnel d'astreinte qui gère le contenu de l'appel sous 4 heures.

Garantie du matériel

En cas de panne d'un des matériels, un remplacement est effectué dans le cadre de la maintenance, et ce, pendant la durée du contrat de services.